VILLE DE DANVILLE
150, rue Water
Danville (Québec) J0A 1A0

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE DANVILLE TENUE LE 2 NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE QUINZE À 19H00 AU 150, RUE WATER

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale, secrétaire-trésorière :	Madame Caroline Lalonde
Directeur des travaux publics Par intérim :	Monsieur Roch Hamel

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 11 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

428-2015-Asbestos – demande d'appui au passage du gaz naturel – travaux entre le chemin des Canadiens et le chemin St-Georges ;

ATTENDU QUE la région de la MRC des Sources est en pleine transformation et diversification de son économie suite à la fermeture de la mine Jeffrey;

ATTENDU QUE la consommation de gaz naturel grimpe en flèche au Québec en raison de son prix compétitif ;

ATTENDU QUE l'extension du réseau gazier dans la ville d'Asbestos est un instrument de développement économique qui sera bénéfique à long terme pour toute la MRC des Sources et que Danville désire aussi développer un projet d'extension du réseau gazier sur son territoire;

ATTENDU QUE l'extension annoncée du réseau gazier à Asbestos et aura un impact sur le maintien des acquis sur le plan économique, notamment en desservant les entreprises existantes;

ATTENDU QUE le prolongement du réseau gazier à Asbestos fera en sorte d'accroître la capacité de la région à attirer de nouveaux investissements, dont certains auront certainement lieu à Danville;

ATTENDU QUE le prolongement du réseau gazier à Asbestos contribuera à rendre plus compétitives les entreprises déjà présentes sur le territoire en permettant des économies de près de 40 % pour les commerces, les institutions publiques et les industries et tout cela contribuera, par le fait même, à rendre toute la région des Sources plus compétitive;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé qu'il contribuera financièrement à l'extension du réseau gazier à Asbestos parce qu'il considère qu'il s'agit d'un instrument de développement essentiel et nécessaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité **QUE :**

- La ville de Danville appuie le prolongement du réseau gazier sur le territoire de la ville d'Asbestos, et ce, via les chemins des Canadiens et St-Georges sur le territoire de la ville de Danville et ce, conditionnellement à ce qu'une demande d'appui à la ville d'Asbestos pour le prolongement du réseau gazier sur le territoire de la ville de Danville soit effectuée à la ville d'Asbestos;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la ville d'Asbestos.

ADOPTÉ.

Caroline Lalonde
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Original: 2015.12.22

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME 15 DÉCEMBRE 2015.

Téléphone : 819-839-2771 | Télécopieur : 819-839-2918 | Courriel : info@villededanville.com